



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 décembre 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1719 (2006) du Conseil de sécurité en date du 25 octobre 2006, par laquelle le Conseil a autorisé l'établissement du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) pour une période initiale de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2007. Dans cette résolution, le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction ma recommandation suivant laquelle le BINUB serait dirigé par un représentant exécutif du Secrétaire général qui remplirait également les fonctions de représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement et de coordonnateur résident et de coordonnateur humanitaire des Nations Unies.

À l'issue des consultations d'usage, j'ai l'intention de nommer mon Représentant spécial adjoint pour le Burundi, Youssef Mahmoud (Tunisie), Représentant exécutif du Secrétaire général pour le Burundi et chef du BINUB à compter du 1^{er} janvier 2007.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi **Annan**

